

Créer ou modifier une charpente existante

Fabrication et pose de charpente avec ses différentes essences de bois disponibles :
chêne, douglas, épicéa...



La transformation des structures bois porteuses, verticales ou horizontales (charpentes, solivages plancher, pan de bois) doit être envisagée avec précaution.

TAC, appuyée de son Bureau d'études, peut étudier et valider toutes les solutions techniques pour répondre aux demandes du client.

TAC peut ainsi réaliser et mettre en œuvre toutes les solutions proposées par notre bureau d'études, s'appuyant sur les qualifications et certifications requises pour ces travaux.

TAC est la première entreprise en France à détenir la certification de contrôle de qualité 41-15 renforcement des structures bois, délivrée et encadrée par le **FCBA**.



MODIFICATION DE CHARPENTE AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Après avoir étudié l'ensemble du projet. La réalisation d'une étude structure détermine les capacités réelles de modification du projet initial.

Les avantages de ces modifications sont d'exploiter des zones non prévues à l'état initial, sans prendre le risque de déstabiliser l'ouvrage existant.

La rigueur d'intervention, passe de la mise en sécurité de l'ouvrage, à la réalisation des transformations par adjonction d'éléments de charpente.

CRÉATION OU RENFORCEMENT DE PLANCHER (POUTRE PORTEUSE, SOLIVAGE ET MISE EN ŒUVRE DU SUPPORT DE REVÊTEMENT

Les planchers par solivage comprennent généralement une ossature composée de poutres, solives et chevêtre en bois.

Quand les structures porteuses anciennes ne répondent plus aux normes actuelles, notre bureau d'études établit une note de calculs afin de respecter ces normes et les réglementations en vigueur.

La gestion complète du processus interne permet de maîtriser les différents postes: relevés, études, préparation atelier, mise en œuvre et réception.

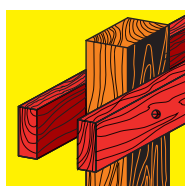
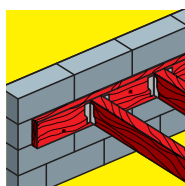
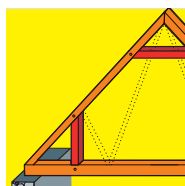
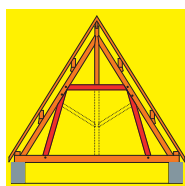
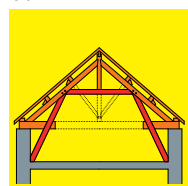
CRÉATION D'OSSATURE BOIS, D'ÉTAIEMENT ET DE PORTIQUE

Les désordres apparents de ces structures anciennes, cumulés au futur projet de la maîtrise d'œuvre, ne permettent pas de réhabiliter en toute sécurité.

TAC peut étudier, sous le contrôle de son bureau d'études, le dimensionnement des étaitements et nouveaux éléments à mettre en œuvre.

TAC réalise, par l'intermédiaire de ses techniciens confirmés, l'ensemble des interventions sous le contrôle d'organismes: **FCBA**, et **QUALIBAT**.

types d'interventions



Renforcement de structures bois



CRÉATION MODIFICATION CHARPENTES RENFORCEMENT BOIS TRAITEMENT BOIS ASSÈCHEMENT MURS

T A C S.A. Parc Technopolis 17, avenue du Parc 91380 Chilly-Mazarin Tél 01 69 74 22 66 Fax 01 60 49 24 24

e-mail : serv@tac.fr site internet : www.tac.fr

SA. au capital de 538 507 € RCS Evry B 777 327 214 APE 4399 D identification TVA FR 95 777 327 214

